

ALERTE
Nous sommes touchés



La pyrale du buis

Cydalima perspectalis

Position systématique : insecte – lépidoptère – Crambidé

Hôtes habituels : Buis

Localisation sur l'hôte : Feuilles, bourgeons et écorce

			Fréquence
			Agressivité
			Impact

Biologie

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Pontes												
Larves												
Adultes												

La pyrale du buis est une espèce envahissante, originaire d'Asie orientale, repérée en France en 2008.



– Courant février, les chenilles sortent d'hivernage et **commencent à s'alimenter**. Elles se nourrissent de feuilles et d'écorces vertes des pousses de buis. Elles découpent tout d'abord la face superficielle des feuilles pour, en grandissant, dévorer l'intégralité du feuillage de leur hôte. En cas de forte infestation, l'écorce verte des rameaux est également attaquée. Les défoliations totales s'accompagnent en effet de phases de famine qui poussent les chenilles à consommer l'écorce des buis de la ramification fine à la base de l'arbuste.

- **Fin mars-début avril**, la chenille **début sa nymphose**
- La première génération de papillon vole entre mai et début juin - Les **papillons** sont **nocturnes**. Les femelles vivent environ 15 jours. En France, on constate **2 à 3 générations par an**. Les femelles sont très prolifiques, elles peuvent pondre chacune plus de 2000 œufs!
- Les jeunes **chenilles hivernent dans une toile entre des feuilles ou des crevasses** voisines. Elles passent l'hiver dans des sortes de cocons faits de feuilles et de soies blanches.



Symptômes & éléments de diagnostic

Le papillon est essentiellement blanc lustré, et mesure environ 5 cm. Les ailes sont blanches et brunes avec des irisations dorées et violacées.

La chenille a une tête noire luisante et un corps vert-clair, strié longitudinalement de vert foncé. Le corps présente également des verrues noires et de longs poils blancs isolés.

Les chenilles consomment les feuilles et l'écorce verte du buis, le recouvrant d'un réseau de soies. Les buis se décolorent lorsque les feuilles se racornissent.

Elles laissent sur le sol de nombreuses déjections vert foncé.

Dégâts

Les chenilles peuvent provoquer des dégâts très importants sur leurs plantes hôtes.

Les défoliations peuvent être totales.

Quand l'attaque reste légère, le buis peut produire de nouvelles feuilles mais lors de pullulations, les buis sont totalement défoliés. Le buis refeuille en général la saison suivante, la pyrale attaque fréquemment les arbres au cours de leur refeuillaison et certains brins peuvent dépérir. Les défoliations totales peuvent avoir un impact fort sur la vitalité de cet arbuste constituant le sous-étage forestier. Les arbres de l'étage dominant peuvent aussi être impactés par la modification de l'ambiance forestière.

Les **dépérissements massifs du buis** peuvent augmenter temporairement le **risque d'incendies**.

Le dépérissement du buis risque de poser problème par rapport au rôle joué par l'essence dans la retenue des sols et des chutes de blocs sur versants.



Différents moyens de lutte

Il est impératif que chacun, ayant dans son jardin des buis, s'investisse pour éviter la propagation de ce papillon.

Il en va de la survie des buis dans notre région.

La lutte mécanique

- Ramassage à la main des pontes & des chenilles → destruction
- Arrosage au Karcher → destruction des chenilles tombées
- Enfumage comme les apiculteurs

La lutte microbiologique

- Pulvérisation sur le feuillage, les branches et le tronc, d'une substance contenant la bactérie **Bacillus thuringiensis kurstaki** (Btk) → **persistance** de l'action entre **8 & 12 jours**.
- Une des conditions de réussite est de traiter seulement si des chenilles sont présentes sur les buis. Avec souvent 3 générations par an, la période de calage des traitements est difficile à évaluer. Une surveillance des buis s'impose donc. Elle peut être associée à un suivi du vol des papillons par piégeage.

Le piégeage des papillons mâles

- Une phéromone de synthèse permet d'attirer les papillons mâles dans des pièges.

La lutte biologique

- Prédation par les mésanges → entre 10 & 20 nichoirs par hectare!!!

